Zeitschrift: Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des

traditions populaires

Herausgeber: Empirische Kulturwissenschaft Schweiz

Band: 9 (1905-1906)

Artikel: Les Paniers : poème en Patois bisontin, traduit en Patois jurassien par

Ferdinad Raspieler, curé de Courroux

Autor: Rossat, Arthur

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-110677

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les Paniers.

Poème en Patois bisontin, traduit en Patois jurassien par Ferdinand Raspieler, curé de Courroux.

Publié par Arthur Rossat, Bâle.

IV. Poème de Raspieler.

Manuscrit de 1736 (Ms. B).

Arrivée d'une Dame en l'autre monde Habillée 1) en Pannier.

Traduit d'un imprimé en patois de Besançon en patois du Cornat Vallée de Delémont.

	Ne s'opposeront-on pè 2) à torrent inkemode	
	De cés lairges pennies que 3) nos feurnit lait mode?	
	I seut sche só des daimes et de louë tintaimaire	3
	S'allin faire ait lanlire, de louë nos n'ain que faire.	4
5.	S'ait se fá mentr' 4) en taibye 5), vou és bains d'in môtie,	
	Ai ne yèt pyaice que po ces affreux pennies.	
	N'a ce p' enne vargogne 6), tchose bin étrainge! 7)	
	I yi défi d'entrai dain des poërtes de grainges;	
	Ait qu'udan qu'en on d'œuye que pot les admirai,	5
10.	Voili dés belles aimboiyes pot se faire aidorrai,	6
•	Demeurrerain 8) longtems aicrepi schu louë quiu,	
	Devain qu'en aiy envie de s'embruere deschu.	
	S'an poyaj péhe ⁹) les rétches, des pauvres déssavraj, ¹⁰)	
	à nom de Duë:, y airro de quoi me consollai,	*
15.	Main enquïeux 11) in tchequïun le veut portai sche há	

¹⁾ Le second e de habillée a été ajouté d'une autre encre. (Cf. ms. A, titre). J'aurai plusieurs fois, dans le cours de cette publication, à signaler d'autres corrections moins heureuses et provenant de gens, qui ne comprenant pas la leçon originale, ont eu la lumineuse idée de modifier le texte à leur façon.

²) Pour la négation pas, on dit toujours pə. Ex.: $i n'\bar{a} v\check{\alpha} p\bar{\nu}$, = je n'en veux pas. (Cf. v. 7. $n'\bar{a}$ sə $p'\check{e}n\bar{\nu}$ vărg $\check{\rho}n\bar{\nu}$, v. 31: $n'\bar{a}$ pə $m\bar{o}n-\bar{\imath}t\bar{e}sy\bar{o}$, 32, 33, 58, 148, 149, 160, etc.). On trouve cependant cette forme $p\check{e}$ (pas su = $p\check{e}$) dans l'expression: $n\bar{o}$ $p\check{e}$, $tw\check{a}$? = N'est-ce pas, toi? (litt. non pas, toi?) C'est sans doute une forme archaïque; en tous cas c'est la seule fois qu'on la rencontre dans les Paniers.

³⁾ Comme je l'ai fait remarquer A, note 4, Raspieler n'a pas toujours écrit partout le son $t\chi_{\partial}$ (quie) de Courroux. Dans tout le ms. de 1736, il

Traduction.

Ne s'opposera-t-on pas au torrent incommode De ces larges paniers que nous fournit la mode? Je suis si (soûl) fatigué des dames et de leur tintamarre! [Qu'elles] s'aillent faire [à] lanlire, d'elles nous n'avons que faire!

- 5. S'il se faut mettre (en) á table, ou aux bancs d'une église, Il n'y a place que pour ces affreux paniers.

 N'est-ce pas une vergogne, chose bien étrange?

 Je (leur) les défie d'entrer dans des portes de grange.

 Elles croient qu'on n'a d'yeux que pour les admirer;
- 10. Voilà des beaux épouvantails pour se faire adorer!
 [Elles] demeureront longtemps accroupies sur leurs culs
 Avant qu'on ait envie de s'élancer dessus.
 Si l'on pouvait seulement distinguer les riches des pauvres,
 Au nom de Dieu! j'aurais de quoi me consoler;
- 15. Mais aujourd'hui chacun le veut porter si haut

écrit $que = k\mathfrak{d}$ (Cf. v. 4, 6, 9, 12, 16, 21, 22, 23, 24, etc.); lorsqu'il veut écrire $t\chi\mathfrak{d}$, il sait bien employer quie (Cf. 9, 11, 15, 30, 51, 52, 71, 75, 76, etc.) — C'est donc cette graphie $(k\mathfrak{d})$ que j'emploierai, conformément au manuscrit.

- 4) Aujourd'hui on ne connaît plus la forme mãtra (lat. mittere, avec nasale amenée par l'm initiale). Le Vâdais a bien une forme mặtra, usitée surtout à l'impératif: mặ lợ dadê! = mets-le dedans! Mais maintenant on dit presque exclusivement: bặtĕ ou bŏtra. (Cf. v. 179).
- ⁵) Le mot $t\bar{e}by\bar{o}$ est trés ancien; de nos jours on n'entend plus que $t\bar{a}l\bar{o}$. Mais je sais par M. l'abbé Bindy, curé de Courchapoix (né en 1838), que son grand-père disait toujours $t\bar{e}by\bar{o}$. Le mot a donc été employé au XVIIIe siècle à Courroux et dans le Val Terby. Je ne vois pas pourquoi M. X. Kohler (Koh. 5) s'est permis de corriger en $t\hat{a}el$ (= $t\bar{a}ol$), qui n'a jamais existé. Le latin tabula a donné les trois formes: $t\bar{e}by\bar{o}$ (tàb [u]la), $t\bar{a}l\bar{o}$ (tá[b]la) et $t\bar{o}l$ (taula, cf. fr. $t\hat{o}le$).
- ⁶) D'habitude on dit: $v\check{a}rg\tilde{a}\tilde{n}\tilde{\sigma}$ (Cf. A 192 : $v\check{e}rg\tilde{a}\tilde{n}\tilde{\sigma}$). Le ms. A 35 a le verbe $v\check{a}rg\tilde{a}\tilde{n}\tilde{i}\tilde{\sigma}$.
 - 7) Il manque ici un mot, le et (è) ajouté par M. Kohler (v. 7).
- 8) Demeurrerain, influence du français; le patois dit : dəmūrē (Cf. A 5.) Je dois ici corriger une faute d'impression de A 5: dəmūrərē est le futur, il faut donc traduire: demeureront et non: demeureraient.
- 9) Ce $p\bar{e}$ (Aj. $p\bar{e}$) se prononce dans le Val Terby presque $p\bar{e}ye$; d'où l'orthographe de Raspieler: $p\acute{e}he$.
- 10) Déssavraj (lat. de-ex-separare) était écrit dans le ms. B (v. 13) desavraj. Quelqu'un a corrigé en déssavraj. Le latin separare = sāvrē = fr. sevrer.
- 11) Ce mot $\tilde{a}t\chi\bar{o}=aujourd'hui$ n'est plus usité qu'à Courroux; partout ailleurs, on ne connaît que le mot $\check{a}djd\bar{o}$. Cf. le provençal ancui et l'italien ancoi (piémontais: $\tilde{i}k\bar{o}$). On admet d'habitude, comme ètymologie, hanc hodie mais d'après une communication que m'a faite M. le professeur Gauchat, ce serait plutôt at que hodie, avec n épenthétique.

	생활하게 되었다. 이 전쟁이 되는 그리트의 그림을 하는 것이 되는 것이 되는 것이다. 그리는 그 그림에 가지 그는 것이라고 되는 것이다. 그는 것이다는 것이다. 그는 것이다. 그는 것이다.	
	Que lait guieuse, et lait rétche sont vétie tot yuha. 12)	
	De tot tems en on vû 13) grainte differance	
	Entre cés di commun et cés de gentelence;	
	Main les pouyes rèvis 14), lés petettes borgeaizes	
20.	Vorrin faire raippé és Daimes de noblesse,	
	Cés qu'ait poënne en louë sô ain di pain ait mengie,	
	Et qu'ain le ventre pyait comme des tchins lévrie	
	Que ne dairrin brouchai 15) que serge et migelaine 16)	
	Le portan bin pu há que notre Tchételaine;	
25.	Les féyes dy commun, et lait raicaiyerie	176
	S'en vain yuvain 17) le naj cot des tchins de Marsie,	175
	Ait yi séhe ¹⁸) bin de contrefaire les daimes	
	Di tems que louëte painse tchainte in Requiem;	
	C'a bon qu'en les cognia, atremen en crairait	
30.	:	
	Lés tu saitirizai n'a pe mon intaintion,	
	Ait ne-yèt pe de régle 19) que n'ait ses éxceptions.	
	Ait y en hèt des vertueuses, ait n'en fá pe dottai :	
	Main, ma foi lait pu paj c'a de pietre dairraj.—	
35.	그 사용 그렇게 하는 이번 사용하는 모양 마일 아이를 하면서는 무슨 사람들이 얼마나 있다. 사용하는 이번 그리고 아이를 하는 것이다. 그리고 나를 하는 것이다.	1
	S'ait se s'entan motchouzes, louleux que se mottchin,	
	Que me nannin bélitre, coquin et Etrio:	
	Unicuique Deus mandavit de proximo. Eccl. 17 v. 12.	
	I me seut emportai, pairdon Messieu pairdon!	9
40.	Dait y en aj le sujet, hô, qu'en m'écouttaj dont 21)	10
7	Lait maitére en â belle, et çot qui vos veut dire	11
	Fairret gonschaj les ennes aj peu lés âtres rire.—	12
	: : : : : : : : : : : : : : : : : : :	
	Yai l'atr' hie rencontraj douë daimes di païs	13
	Que s'en allin briazain 22), tainto ci tainto li:	14
	그리고 생활하는 아니라 아니라 아니라 아이들은 아이들은 아이들은 아이들은 아이들은 아이들은 아이들은 아이들은	

¹²⁾ Yuha (yūā: aequale est donné au glossaire: également. Vieux mot qui ne s'emploie plus; on dit pĕrī \imath (pareil): sŏli m'ā tŏ pĕrī \imath = cela m'est (tout pareil) bien égal.

¹³) Manque ici un mot d'une syllabe; Koh. 17 a ajouté bin (bĩ); A 19 a la même leçon sans bĩ.

¹⁴⁾ L'accent grave de rèvis a été ajouté d'une autre encre (Cf. A 21).

¹⁵⁾ Brouschaj (brŭ $x\bar{e}$) est donné au Gloss. = employer. C'est l'allemand brauchen (Cf. 251).

^{. 16)} Midjəlenə est masculin; le frç. populaire dit aussi: du milaine.

¹⁷⁾ Peut-être le vieux patois a-t-il dit $y\ddot{u}v\bar{e}$ (Cf. A 123, 152), mais de nos jours, on ne dit que $y\bar{o}v\bar{e}$ (Guélat : $y \ni v\bar{e}$).

¹⁸⁾ Cette forme séhe $(s\bar{e})$ doit être dissyllabique pour la mesure du vers; elle a dû se prononcer à peu près $s\bar{e}y$ (Cf. note 9 $p\bar{e}=p\bar{e}y$), mais aujourd'hui le Val Terby ne connaît que $s\bar{e}: \bar{e}$ yǐ $s\bar{e}$ $b\tilde{i}=il$ lui sied bien.

¹⁹) Le mot régle est frç.; le patois dit toujours $r\bar{e}y\bar{e}$.

 $^{^{20}}$) Voici ici une de ces corrections intempestives, faites par quelqu'un qui ne connaissait pas le patois vâdais: dans le ms. B, on a biffé l'r de

Que la gueuse et la riche sont vêtues tout pareillement. De tout temps on a vu grande différence Entre celles du commun et celles de noblesse; Mais les parvenues, les petites bourgeoises

- 20. Voudraient faire rampeau aux dames de noblesse. Celles qui à peine à leur soûl ont du pain à manger Et qui ont le ventre plat comme des chiens levriers, Qui ne devraient usager que serge et milaine, Le portent bien plus haut que notre châtelaine.
- 25. Les filles du commun et la racaillerie S'en vont levant le nez comme des chiens de mercier. Il leur sied bien de contrefaire les dames Pendant que leur (panse) estomac chante un Requiem! C'est bon qu'on les connaisse, autrement on croirait
- 30. Qu'elles (seraient) sont des princesses ou quelque chose de bien.
 Les toutes satiriser n'est pas mon intention;
 Il n'y a pas de règle qui n'ait ses exceptions.
 Il y en a des vertueuses, il n'en faut pas douter;
 Mais, ma foi, la plupart c'est de piètre denrée!
- 35. Je me moque d'elles; ah! çà, qu'elles se fâchent!
 Si elles se sentent morveuses, morbleu! qu'elles se mouchent!
 Qu'elles me nomment bélitre, coquin et sorcier!
 Dieu a chargé chacun du soin de son prochain. (Eccl. 17 v. 12)
 Je me suis emporté, pardon, Messieurs, pardon!
- 40. Parbleu! j'en ai le sujet! Ho! qu'on m'écoute donc! La matière en est belle, et ce que je vous veux dire Fera gonfler les unes et puis les autres rire.

J'ai (l'autre) avant-hier rencontré deux dames du pays Qui s'en allaient vagabondant tantôt ci, tantôt là.

louër (Cf. Koh. 35: louë). Cette ancienne forme louër (lūər) est la 3º pers. plur. du féminin du pron. personnel absolu; elle n'est plus usitée aujourd'hui, et dans tout le Vâdais actuel on n'a que la forme lūə (illorum) = eux ou elles (Cf. B 4); mais le vieux patois l'a bien connue (Cf. A 156, B 212, Koh. 465: dēvē lūər; A 345, B 476, Koh. 477: pĕ lūər; A 342, B 471, Koh. 472: dəkĕtə lūər). On disait donc anciennement: s'ā pĕ lūə = c'est pour eux; s'ā pĕ lūər = c'est pour elles. (Dans ces deux cas, l'ajoulot dit: yē = eux, elles). — Quant à l'adjectif possessif leur, leurs, le vâdais a la forme lūətə pour le singulier et lūə pour le pluriel. (L'Ajoie dit yĕtə et yē) Cf. B 28: lūətə pēsə = leur panse; A 392, B 539, Koh. 540: lūətə fā dūə = leur faux Dieu; A 176, B 236, Koh. 236: lūətə dēsə = leur danse; — A 143, B 199, Koh. 199: lūə mînə, lūə rədyē, lūə rūzə ĕ lūə kĕrĕs = leurs mines, leurs regards, leurs ruses et leurs caresses; A 5, B 11: lūə txü = leurs culs; B 304: lūə ĕyõ, Koh. 301: lūə-z-ĕyõ = leurs vêtements. Cependant A 1, B 3, Koh. 3: lūə tītĕmēre = leur tintamarre.

²¹) Ce mot est écrit dont; on a corrigé en donc.

²²) Au lexique et A 30, le mot est écrit: briezai (Cf. A, note 16).

- 45. S'ait sont de Porraintru vraiman, I n'en sçait ran, Ait sentin diailement lait laivurre et le bran! 23)
 Vou bin de Delémon; I vos n'en diraj ran
 Main des gréyes de poe ait l'aivin le peman 24)
 Qu'ait sont de Saint Vrsanne en peut conjecturie,
- 50. â moins çat des ainaces ait portin dés pennies. ²⁵)
 Y yi digi Mesdames, requieutte ²⁶) vot â môtie,
 Ç'a enquieux le duëmoine vos en éte obligie.
 Ah de quoi paillait vot! les offices sont sche longs
 Que nos ne sçain ²⁷) soudaj d'étre aj-genon-yon,
- 55. Ces masses sain tchavon ²⁸) sont bannes pot des moines En dairrait aibóli sermons, fétes, et duëmoines. ha que me ditte vot! â ce que lait dévotion N'a pe votre herretaige et votre occupation? De quoi vos maschai vos? qu'aivot ait raizannaj ²⁹)?
- 60. â ce de vos affaire? allai vot-biscottaj?

I les pyaket³⁰) les douë pot allaj voi masse Laivou éré enne daime qu'aivai lai paterasse Y'ère sch'aissue qui criaj, sospilaj se grugeaj ^{30 bis}) Stu breûle cierge â tét endremi schu l'ataj?

65.	hà mon Due! digeaj-té, tot mon povre coë grulle,	71
	En més toindres tallons ya get veni des mulles,	72
	Y ai les pies, les genon-yes, les haintches évartegies 31)	73
	Et I seut tote voüie 32) d'etre ajgenon-yie,	74
	Y ai gèt pri le borron, le redeux 33), le clocat!	75

²³) Le $br\tilde{a}$ est le manger des porcs; se dit encore: $i m'\tilde{a}$ $v\bar{e}$ $f\bar{e}r$ $i br\tilde{a}$ $p\check{o}$ $l\bar{e}$ $p\bar{o}$.

²⁴) Le mot écrit peman dans le manuscrit, a été corrigé en pémen (Cf. B 259, 519: pemantaj). Il est vrai que le Gloss. B donne pemen = odeur, mais pemantai = odorer (Cf. Gloss. A: pemantaj = flerer.)

Pour comprendre ce passage, il faut se rappeler, en même temps que les armoiries de ces villes, le sens que le peuple leur attribue et les sobriquets de ces localités. Porrentruy ayant un sanglier dans ses armes, les Bruntrutains portent le sobriquet de $p\bar{o}$ sey \bar{e} (porcu singulare) = les sangliers; les Delémontains s'appellent les trisi = tris

²⁶) Cf. A, note 21. M. X. Kohler (Koh. 51) traduit: rassemblez-vous. Inexact.

²⁷) Ici nous avons le présent: nous ne (savons) pouvons. Cf. A, v. 43: $n\ddot{o}$ no săno = nous ne (sûmes) pûmes.

²⁸) Le mot est inusité de nos jours. Le dictionnaire de Guélat dit : tchavron = bout de fil, reste d'étoffe. C'est donc un bout, une extrémité.

²⁹) Le mot est bien écrit raisannaj; M. Kohler (v. 59) a corrigé en raisonné; je n'en vois pas la nécessité. C'est une vieille forme; de nos jours on dit rĕzŏnē. Guélat dit réjenai (rējənē).

- 45. Si elles sont de Porrentruy, vraiment je n'en sais rien:
 Elles sentaient diablement la lavure et le manger des porcs;
 Ou bien de Delémont, je ne vons en dirai rien,
 Mais des (quilles) excréments de porc elles avaient l'odeur;
 Qu'elles sont de St-Ursanne, on peut [le] conjecturer;
- 50. Au moins c'est des ânesses, elles portaient des paniers.
 Je leur dis: Mesdames, rendez-vous à l'église;
 C'est aujourd'hui dimanche, vous y êtes obligées.

 Ah! de quoi parlez-vous? Les offices sont si longs
 Que nous ne pouvons endurer d'être à genoux.
- 55. Ces messes sans fin sont bonnes pour des moines;
 On devrait abolir sermons, fêtes et dimanches!
 Ha! que me dites-vous? Est ce que la dévotion
 N'est pas votre héritage et votre occupation?
 De quoi vous mêlez-vous? Qu'avez-vons à raisonner?
- 60. Est-ce de vos affaires? Allez vous biscotter!

Je les (plaquai) plantai là les deux pour aller voir [la] messe, Où était une dame qui avait la détresse. Elle était si douillette qu'elle criait, soupirait, se renversait: Ce brûle-cierge est-il endormi sur l'autel?

65. Ha! mon Dieu! disait-elle, tout mon pauvre corps grelotte; A mes tendres talons, il (y) est déjà venu des ampoules. J'ai les pieds, les genoux, les hanches déboités, Et je suis tout accablée d'être agenouillée. J'ai déjà pris le rhume, la colique, le hoquet!

 $^{^{50}}$) Le mot s'emploie encore et a le sens de : cesser, par ex.: ξl \bar{a} $t\tilde{a}$ $d'py\check{a}k\bar{\xi}=il$ est temps de finir. Dans sa tragédie en 3 actes : Es baichates (Porrentruy 1902), M. J. Surdez dit, vers 164: ξ $n'py\check{a}k$ $d'l\check{a}$ $b\bar{a}sn\bar{\xi}=il$ ne cesse de la frapper à la figure, de la marquer.

³⁰ bis) Le sens de sə grüjīə n'est pas clair. M. X. Kohler (v. 63) traduit par "se plaignait (?)", sans être certain de son interprétation. — Guélat, au mot franç. gruger, donne: grugie, aifolai, dévoërai des dents, greugeyie, et il traduit aifolai par renverser, maîtriser (Biétrix n'a pas ces mots, qui sont inusités de nos jours dans ce sens). — M'appuyant sur l'autorité de Guélat, je me hasarde á expliquer se grugeait par se renversait, mais sans rien oser affirmer de précis. [L'existence en vieux français d'un verbe grusier "se plaindre" dont Godefroy cite des exemples tirés d'anciens documents fribourgeois et neuchâtelois, confirme plutôt l'interprétation de Kohler. Le verbe se grauzâ, se grugeâ, existe encore avec le même sens dans les patois vaudois et valaisans. Réd.]

³¹⁾ Cf. A, note 31.

³²) Cf. A, note 32.

 $^{^{33}}$) Le Val Terby a encore aujourd'hui ce mot $rod\delta = colique$; mais je ne crois pas qu'il soit usité autre part dans le Jura; en tous cas il est donné aux Gloss. A et B, c'est donc que Raspieler le considérait comme un terme obscur. — Ni Guélat ni Biétrix ne le citent.

70.	pyai ³⁴)-tait due qui ne ³⁵) seut derie notre fornat.—	
	I quiudo fermement qui peedrait paciaince,	
	Portain I tegnét co jainqu'en eut rotchie 36) paince.	
	Ste daime, dont I prageoit 37), ére belle et pimpán,	77
327	Y aivaj pri tot son tems, po compyaire és gallans,—	78
75.	Y ére poudrán, frizollán, qui 38) quïudo tot de bon	79
	Que s'eré in tchin bairbet uou le quju 39) d'in oëyon	// l
	Envoti de noucat, d'in sche lairge pennie	
e rob	Qu'entrain dedain les bains I motrèt son derie.—	
	Juste 40) cie! pansèt yot 41), comment des braives gens	
80.	Ozan tét s'aibeyïe sche ridiculement?	
	Se les hannes étin saiges ait fairrin réflexion	
	Schu çot qu'het dit le grain et puissant Salomon,	1 - X
	Averte faciam tuam a muliere comptâ. Eccl. 9 v. 8.	
	Ait tornerin le dos és daimes comme ait fâ.—42)	
85.	그는 내내 그것 않는 생님의 그렇게 그렇게 되었다. 내가 가장하는 사람이 되었다. 그 사람들에서는 그를 하는 사람들이 그는 그리고 있다. 그렇게 되었다. 그를 하는 그들을 하는 그렇게 되었다.	
	Tot le long étendue lait faj ait 43) cambysai,	
	Y allaj beyon-nain, railaj tain qui poyaï,	
	Oye le coeuë! L'eschtomait! hélai Seigneur helai.	84
	I n'en peut pu: Yésesse! mon Dieu! Vierge Mairie! —	83
90.	그 나가다고 하다는 병기준이라는 작가를 먹는 이번 다른 그의 경찰에서 보다면 하나지도 되었다. 그런 이렇게 되었다는데 모든 중에는 나라면 되는 것이라고 되었다.	84
	Vos étes en épregá? couete dont vitteman,	85
	lait voili mètte et schèlle 44) les œuyes yi viran.	86
	â vin aigre, â vin aigre, vitte di brantevin:	87
	vou bin aipportai yi lait tchan-natte di vin	88
95.	Cigangnie lait gaiyai, le malaige lait tuë,	
	Toi fu tan â liain pot yaipportai di bruë.	90
	Ai ne vèt brue que vaye, ait lait fâ schu son vé:	94

³⁴⁾ Ici nous avons la forme du prés. ind.: plaît à Dieu. Le subjonctif serait $py\bar{e}j\bar{\rho}$ \check{a} $d\bar{u}\bar{\rho}=plaise$ à Dieu. La forme piaint $(py\tilde{e})$ de Koh. 70 n'existe pas.

³⁵⁾ Cette négation ne après cette exclamation: plaise à Dieu n'est pas facile à expliquer. — Dans mes Chants' patois jurassiens (Arch. VI, nº 128 note 3, nº 146, note 1 et VII, nº 167, note 1), j'ai relevé le fait que le patois emploie la négation ne après les verbes exprimant la volonté (comme si c'étaient des verbes de crainte). Si donc nous considérons ici ce: plaise à Dieu comme l'équivalent d'un: je désirerais, je voudrais: i vǫrō k'i nə fœxə notre ne se justifie; à mon avis, c'est la seule façon de le comprendre. — Remarquons aussi cette bizarrerie que: i sœ est au présent indic.; nous avons littéralement: Plaît à Dieu que je ne suis. Le subjonctif prés. est: i so ou i fœxə.

³⁶) Malgré cette graphic *rotchie*, il faut lire $r\bar{\varrho}x\bar{\imath}\bar{\varrho}$ (et non $r\bar{\varrho}tx\bar{\imath}\bar{\varrho}$). Voir du reste A, v. 54, et Gloss. A et B (Cf. Arch. VII, p. 163, note 5).

³⁷⁾ I prageoit = i prageait; c'est la 1re pers. sing. prés. indic. = je parle (Cf. v. 35: i me mokait). Tandis que l'ajoulot conjugue le présent: i txête (je chante), te txête, ĕ txête, le vâdais dit: ĭ txêtĕ, te txête, ĕ txète.

- 70. (Plait) Plaise à Dieu que je (ne suis) sois derrière notre fourneau!

 Je croyais fermement qu'elle perdrait patience;

 Pourtant elle tint coup jusqu'[à ce qu']on eut frappé la poitrine.

 Cette dame, dont je parle, était belle et pimpée;

 Elle avait pris tout son temps pour complaire aux galants.
- 75. Elle était poudrée, frisée, [de sorte] que je croyais tout de bon Que c'était un chien barbet, ou le cul d'un oison, Enveloppé de nœuds, d'un si large panier, Qu'entrant dedans les bancs, elle montrait son derrière. Juste ciel! pensais-je, comment de braves gens
- 80. Osent-ils s'habiller si ridiculement?
 Si les hommes étaient sages, ils feraient réflexion
 Sur ce qu'a dit le grand et puissant Salomon:
 Détourne ton visage de la femme parée; (Eccl. 9 v. 8.)
 Ils tourneraient comme il faut le dos aux dames.
- 85. Mais Dieu, qui déteste les modes et vanités,
 Tout le long étendue la fait (à) culbuter.
 Elle allait roulant par terre, criait tant qu'elle pouvait:
 Aïe! le cœur! l'estomac! Hélas! Seigneur, hélas!
 Je n'en puis plus! Jésus! mon Dieu! Vierge Marie!
- 90. Allez chercher un peu d'eau à la Reine de Hongrie! Vous êtes comme une souche! Courez donc vite(ment)! La voilà mate et faible; les yeux lui tournent. Au vinaigre, au vinaigre! vite de l'eau-de-vie, Ou bien apportez-lui la burette du vin!
- 95. Secouez-la vigoureusement; le malaise la tue.
 Toi, cours vite à la cuisine pour lui apporter du bouillon.

 Il n'y a bouillon qui vaille, il la faut sur son lit.

³⁸) Pour la traduction française, nous devons sous-entendre une conjonction comme: de sorte que.

³⁹) Lire vou le quiu = $v\ddot{u}$ lg $t\chi\ddot{u}$ (Cf. A 60).

⁴⁰⁾ Juste est français; le patois dit djöta.

⁴¹⁾ Cette forme yot (yǒ) pour la 1re pers. sing. du pronom personnel, forme interrogative, n'est plus usitée de nos jours. On dit yo: i sǎ, sǎ-yo? (Cf. v. 131, 166, 713); mais il paraît qu'elle a existé anciennement.

⁴²) Pour éviter l'équivoque (tourner le dos aux dames comme il faut, Koh. 84) j'ai traduit: ils tourneraient comme il faut le dos aux dames.

⁴³) Cf. A, note 40. M. X. Kohler (v. 85) a lu: faisé cambisê = la fit culbuter. Inexact. A 64 et B 86 ont: lait fai ait cambysaj = la fait (à) culbuter.

⁴⁴⁾ C'est le mot habituel pour dire faible, dérivé de fle (bi)le. L'Ajoie dit $\chi \xi l_{\theta}$.

	Portai lait doucement, aiyin 45) quïeusain 46) de lé,	
	Schu tot de son chinfo, de son scharsche et pennie.—	
100.	Atreman vos l'allaj rédurre en l'agonie 47).	
	Vitte l'appotiquiair : quiu? Monsieu Visautrou,	S
	Et le bairbier Cusiffle, ait l'en sçain long lés dou,	
	Ait va meut allai pi le medicin Tuëtot,	
	Ne fa 48), ce n'a qu'in fo, in Rigat 49), in Nigot. —	
105.	Voici get visautrou qu'aipporte in laivement,	
	Allons Monsieur Cusiffle, schoschai yi vitement	
i i Arres	Ad quid perditio haec? Maidaime en veut meurri,	*
	Ignoti nulla est curatio morbi. — Hippocrate.	
	Vos éte li les braits crougie comme in Jôcrice;	
110.	Contra vim mortis non est medicamen in hortis,	
	Vos sairrait bin paiyie de vos poënes et labeurs;	
	Principiis obsta serò medicina paratur;	
	Ne yét couë 50) de Dortor que lai peuye 51) voirri,	
	Ait l'a certain que ç'a le cie que lait puni 52),	
115.		
	Ne sairrait rémédiaj ait in tchétoi 54) divin;	
	I gremme gèt les dents, son visaige 55) â tchaingie,	95
	Certò d'in virre-main I vait étre virie.	96
	Helaj! mon Dieu helaj! I tire les derie,	971
12 0.	Yèt gèt le raincoiyat I pait pot l'atre vie: —	98
	Qué dannaige de lé! I vin de trépessaj	99
	Vain coüalain 56) aipré lé Iainqu'en l'éternitaj,	100
	Aiffin de remairquaj de qué cotaj yadrèt:	1 01
	I tire devoi le cie; voyan se yentrerét —	102

⁴⁵⁾ C'est à mon corps défendant que j'ai traduit $\xi y\tilde{\imath}$ non par : ayons, mais par ayez, qui convient mieux au sens. L'impératif vâdais est: $\xi y\mathfrak{p}$, $\xi y\tilde{\imath}$, $\xi t\mathfrak{p}$. — Dans sa Grammaire patoise, Biétrix donne : aiye, aiyans, aiyins; Guélat donne : euche, euchins (ayons et ayez). — Comme au subjonctif, on a la forme $\xi y\tilde{\imath}$ ($\check{\alpha}x\tilde{\imath}$) pour les trois personnes du pluriel, ce $\xi y\tilde{\imath}$ peut aussi être une forme analogique pour la 2º plur.; mais je répète que dans le Vâdais, surtout le Val Terby, $\xi y\tilde{\imath} = ayons$ et $\xi t\mathfrak{p} = ayez$. (Cf. Contejan à Montbéliard : eu, euchins, euchis).

⁴⁶⁾ Cf. le vieux frç. : cuisençon.

⁴⁷⁾ Agonie est français: le patois dit: ĕgonīo.

⁴⁸⁾ Ne fa signifie: ne faut, qui n'a pas de sens ici. Il y a sans doute une erreur de transcription pour ne fait (Cf. 568); ne f \tilde{e} = ne fait, non pas; c'est le contraire de: si fait. Ex.: \tilde{e} v \tilde{o} f \tilde{a} ăl \tilde{e} \tilde{a} l' \tilde{o} t \tilde{e} . — \tilde{o} ! ne f \tilde{e} ! = Il vous faut aller à la maison. — Oh! (ne fait) non pas! (Cf. A 412, note 194).

⁴⁹) Un rīgā est un bourreau (Cf. bŏryā; Biz. 273: bouriaux, A 282, B 399). Le verbe rīgŏtē = 1° v. tr. bourreauder, tourmenter: ĕ rigŏtə sõ $txv\bar{a}$, sēz-ōvrīə (ouvriers); 2° v. intr. peiner, vivre misérablement: tŏtə sĕ $v\bar{\imath}$ ə ĕ n'ĕ fē kə rigŏtē. [Cf. Bourn., rigĕ = fatiguer, être exténué]. On a le subst. ĩ rigŏtā = pauvre diable peu adroit, malchanceux, qui entreprend mal son travail, le fait péniblement et toujours avec des empêchements;

Portez-la doucement, ayez soin d'elle, Surtout de son béguin, de son cercle et panier;

- 100. Autrement vous l'allez réduire à l'agonie. Vite l'apothicaire! — Qui? — Monsieur Visautrou, Et le barbier Cusiffle; ils en savent long les deux.
 - Il vaut mieux aller chercher le médecin Tuetout.
 Non (faut) pas, ce n'est qu'un fou, un bourreau, un nigaud.
- 105. Voici déjà Visautrou qui apporte un lavement.
 - Allons, monsieur Cusiffle, soufflez-le-lui vite!
 Pourquoi cette perte? Madame en mourra!
 - Il n'y a pas de remède pour un mal inconnu.
 - Vous êtes là les bras croisés comme un Jocrisse!
- 110. Contre la force de la mort, il n'y a point de remède dans
 - Vous serez bien payé de vos peines et labeurs. [les jardins.
 Oppose-toi aux débuts (du mal), la médecine arrive [trop tard.

Il n'y a (queue de) aucun docteur qui la puisse guérir; Il est certain que c'est le ciel qui l'a punie.

- 115. La Faculté [elle]-même avec tout son latin

 Ne saurait remédier à un châtiment divin.

 Elle grince déjà les dents, son visage est changé;

 Certainement d'un tour de main elle va être (virée) morte!

 Hélas! mon Dieu, hélas! elle tire les derniers [soupirs].
- 120. Elle a déjà le râle; elle part pour l'autre vie. Quel dommage pour elle! Elle vient de trépasser! Allons doucement après elle jusqu'en l'éternité, Afin de remarquer de quel côté elle ira. Elle tire devers le ciel; voyons si elle y entrera.

 $s'\bar{a}$ $\hat{\imath}$ $p\bar{\rho}$ r $rig\check{\rho}$ t \check{a} , dira-t-on d'un individu qui, p. ex., aura la chance d'avoir son cheval malade au moment où il en aurait besoin; part-il avec un chargement, sa voiture verse ou bien une roue se brise. — Un autre subst.: $l\check{\epsilon}$ $rig\check{\rho}$ tə $r\bar{\imath}$ $\bar{\imath}$ = 1^0 tourment, vie pénible: $k\bar{\epsilon}$ $rig\check{\rho}$ tə $r\bar{\imath}$ $\bar{\imath}$ $n\bar{\rho}$ z- $\tilde{\epsilon}$ $\check{\epsilon}$ d $\check{\epsilon}$! 2^0 voirie: $s\tilde{o}$ $txv\bar{a}$ \bar{a} $kr\bar{a}v\bar{\epsilon}$, $\check{\epsilon}$ $l'f\bar{a}$ $mw\check{a}n\bar{\epsilon}$ \tilde{a} $l\check{\epsilon}$ $rig\check{o}$ təri $\bar{\imath}$ $\bar{\imath}$ son cheval est crevé, il faut le mener à la voirie.

⁵⁰) Littéralement: il n'y a queue de docteur (Cf. B 522, 602). Voir Arch. IV, nº 41 str. 4. Dortor, faute de copie pour doctor.

⁵¹⁾ păya, 3e pers. sing. subj. prés. = puisse. Vieille forme donnée encore par Guélat, mais qui a disparu; de nos jours on dit: ĭ pŏyæxa.

⁵²) Ce n'est pas le présent: *la punit*; il faut lire *l'ait puni = l'a punie*; le présent est *lĕ pūnā*.

⁵³⁾ Manque ici un mot; Koh. 115 écrit: $l\acute{e}$ -même, $l\acute{e}=elle$. (Cf. 121, 122)

⁵⁴⁾ C'est le seul mot que nous ayons pour châtiment. Cf. le vieux franç.:

⁵⁵) On prononce *vēzēdja*; *visaige* est à demi français.

⁵⁶) Cf. A, note 50.

125.	De lait Sainte Cité vait cakai en lait poërte,	103
	Saint Pierre euvris me l'heut, I seut cele 57) qu'á moërte.	104
	Quïu cake ciallot? 58) à ce in Carémentran?	105
	le cie n'a paiyu fait po ces soerte de gens,	
	Vos etes enne aiffrontan, vos mokai vot de duë?	
130.		
	Allai vot zan vos dis ye, quiudie vot me trompai?	
	Si m'engnuë 59) vos airrait de mes schai schu le naj. —	
	Se botte ai recremi 60), cake encot enne foi: Piere di, euvran yi, di moins ran que po voi,	107
	Piere di, euvran yi, di moins ran que po voi,	108
135.	Se porrait craibin étre qu'iéque tehose d'aidroi.	109
	Ait deviré 61) ses schaj r'euvre encot enne foi. —	110
	Comme I feut eschtangaj 62) devain le pairraidi,	111
	Saint piere dite m'impo, pot quiu m'aivin vot pri?	
	Yet grainte difference d'etat entre nos dou,	
140.	Car y seut grose Daime, vot in grossie patchou,	
	va le reschpait qu'en dait es gens de mait faiçon?	
	Se vos étin schu teëre vos tchaingerin de ton	
	les gens de l'atre monde m'ain fait civilitaj;	
	Main de vot ne reci que des grosieretaj,	
145.	되는 이 어려움이 없는 일 보세요? 아이는 이 아이는 아이는 아이는 아이는 아이는 아이는 아이는 아이는 아	
	I m'en vait hattement protaischtai contre vot. —	
N	Entrai Maidaime entraj, yen seut pu que content;	
	Main, sain vos dérobaj, I ne veut p'atrement.	
	I n'aivai pe pri garde que lai poërte di cie	113
15 0.	그 아이들은 생생님이 그 유민이에 그 경험을 가격하면 모든 회사에서 가득하다면 들었다고 있습니다. 그렇게 되었다면 하는 것은 이 그리고 있어요? 그렇게 하는 것은 그렇게 보고 있다. 그렇게 다른	114
	Main daivo son pennie sche lairge qu'in airboi	115
	Ne poyet se fetchie 63) dain in poertche sch'étroi,—	116
	I se schin-ne 64), se pyaiye, se mamanne et se corbe,	
	Ait yi feut impossible d'entraj daivo ses robbes,	
155.		117
	lait Daime et les haiyons demourran 65) aidet li:	118
	En lait vire et revire en long, de boüic en boize	121
	Main son hairnatchement envarde 66) qui ne pése	122
	Maidaime, aittente dont qu'en relairgeait lait poërte, —	123
160.	Çoci n'a pe baiti pot gens de votre soërte,	124
	원하다 남자들은 그러면 되어 가는 아이를 가지 않는데 가는데 하는데 아이들이 아이들이 되었다. 그는데 그렇게 되었다. 그는 얼굴을 다 살아 보는데 그렇게 되었다. 그는데 그는데 그는데 그는데 그는데	

⁵⁷) Le mot cele a été corrigé dans le ms. en ceté (Koh. 126) Je n'en vois pas la nécessité. La forme, inusitée aujourd'hui, doit avoir existé au temps de Raspieler. (A 85 a celé et B 126 cele). Cf. B 178.

⁵⁸) Cf. A, note 51.

⁵⁹⁾ M. X. Kohler (Koh. 132) a fait un gros contre-sens en traduisant $m'\tilde{a}\tilde{n}\tilde{u}\tilde{o}$ par : si je m'ennuie. Cela n'a aucun sens Dans le Val Terby, on emploie encore $s'\tilde{a}n\tilde{u}\bar{e}$ ($s'\tilde{a}\tilde{n}\tilde{u}\bar{e}$) dans le sens étymologique: in o diare = se fâcher. Traduire donc: si je me fâche.

⁶⁰) Ce mot récremi ne nous est connu que par les Gloss. A et B. Il est complètement perdu de nos jours.

⁶¹⁾ Il y a évidemment ici une faute de copie; il ne faut pas lire;

- 125. De la Sainte Cité [elle] va frapper à la porte:

 Saint Pierre, ouvrez-moi l'huis; je suis celle qui est morte.

 Qui frappe ici? Est-ce un masque de carnaval?

 Le ciel n'a pas été fait pour ces sortes de gens.

 Vous êtes une effrontée; vous moquez-vous de Dieu?
- 130. Retirez-vous, ou bien vous verrez d'autres jeux!
 Allez-vous-en! vous dis-je; croyez-vous me tromper?
 Si je me fâche, vous aurez de mes clefs sur le nez!
 Elle se met à redoubler, [elle] frappe encore une fois.
 Pierre dit: Ouvrons-lui, du moins rien que pour voir;
- 135. Ce pourrait, par hasard, être quelque chose de comme il faut. Il retourne ses clefs, (r)ouvre encore une fois.

 Lorsqu'elle fut fièrement dressée devant le paradis:

 Saint Pierre, dites-moi un peu, pour qui m'avez-vous prise?

 Il y a une grande différence d'état entre nous deux,
- 140. Car je suis (grosse) grande dame, vous un grossier pêcheur!
 Où est le respect qu'on doit aux gens de ma façon?
 Si vous étiez sur terre, vous changeriez de ton.
 Les gens de l'autre monde m'ont fait civilité;
 Mais de vous [je] ne reçois que des grossièretés.
- 145. Les dames de maintenant ont droit d'entrer partout;
 Je m'en vais hautement protester contre vous!

 Entrez, madame, entrez, j'en suis plus que content,
 Mais sans vous dévêtir; je ne veux pas autrement.
 Elle n'avait pas pris garde que la porte du ciel
- 150. N'a que trois pieds de haut, et de large deux pieds; Mais avec son panier aussi large qu'un arc-en-ciel, Elle ne put s'introduire dans un porche si étroit. Elle se penche, se plie, se malmène, se courbe, Il lui fut impossible d'entrer avec ses robes.
- 155. On la presse, on la tourne, et malgré tout cela,
 La dame et les habits demeurent toujours là.
 On la vire et revire, en long, de travers,
 Mais son harnachement empêche qu'elle ne passe.
 Madame, attendez donc qu'on rélargisse la porte.
- 160. Ceci n'est pas bâti pour gens de votre sorte.

deviré ($d\bar{e}vire$, passé défini), mais dévire ($d\bar{e}v\bar{r}r$), présent = il détourne, seul sens qui convienne (Cf. A 91).

⁶²⁾ Cf. A, v. 92, note 54.

⁶³⁾ M. X. Kohler traduit se fetchie par se glisser; peu exact. Nous avons ici le mot dérivé du latin *figicare = se ficher, s'introduire.

⁶⁴⁾ Se schinnai (Cf. A, v. 102) vient de clinare (Cf. Chanson de Roland v. 3727: dessus les espalles ad la teste clinée).

⁶⁵⁾ Demourran est le présent et non l'imparfait demeuraient, comme traduit M. X. Kohler (v. 156).

⁶⁶⁾ Envardai, donné au Glossaire B, signifie littéralement engarder, c'est-à-dire empêcher.

	Vos daivin 67) bin sçaivoi que Dominus dixit,	
1	Qu'am angusta porta quae ad vitam ducit Math.	7 v. 19.
	Saint Piere tot d'in co yi scho lait poërte â naj,	125
	Digeain, Daime di monde allaj vot pormannaj. 68)	126
165.	Hot, hot se pansèt ti, voici enne peutte aiffaire,	127
	I graitte ses oraiyes: ha duë que veut ye faire!	128
	I vait, I vin trepainne ⁶⁹), ses pies sembairraissan	129
	Dain son pennie de scharsche ait s'entchevatrenan	130
	En velain 70) se depoire vait yugie d'in tallon	131
170.	Et s'en vait bottequïulain 71) a palais de Pluton. —	134
	마음 전쟁하다 그림 나는 하루지만 그러지만 때 되다.	
	Lés dannaj trémoullin faizin lait peutte tchiere	135
	Ait quiudin étre encot quiéque neuve tchadiere,	136
/ 1	vou enne grose Cuve pot les trétu sallaj	173
	Cot des fioses de laj, étin to dézollaj.	138
175.	N N H N - N N N N N N N N N N N N N N N	139
	ait l'ére sch'en colleure qu'at manké de cravai —	142
	ait yuvai le grangnat 72), et yi faizai 73) lai potte,	1
	des oraiyes de traivée, que quïeuë ci cele sotte?	141
	Ne fayai pu que lé pos nos mentre en bésagne,	140
180.	le Ruale décombrait enne tâle carangne.—	
	Que veni vot pi dain cés prégeons sche fondes?	143
	Vos fairrin cent fois meut de demouraj â monde	144
	Nos sons ci yun schu l'atre serraj cot dés airans,	145
	laivou botterain 74) nos vos lairges haibeyement?	146
185.		147
	Vos peupleraït l'enfée pu que tot vos 75) malices. —	148

⁶⁷) La forme daivin est l'imparfait: vous deviez. On attendrait plutôt ici, comme A 108, vos dairrin = vous devriez.

⁶⁸⁾ Pormannai (pặrmãnē), avec métathèse de l'r, n'existe plus de nos jours. Le dictionnaire de Guélat a pormenai et promenai; mais cette dernière forme est la seule usitée; j'ai cependant noté à Damvant (Haute-Ajoie) une forme pwĕrmənē.

⁶⁹⁾ Bien lire ici trepainne et non trépainne, comme M. X. Kohler. L'Ajoie a encore un vieux verbe trapñīa, donné dans le dictionnaire de Biétrix (treupegnîe).

M. Folletête (v. 116), traduisent fautivement par bousculer. — Remarquons du reste que ce mot signifie non bousculer, mais culbuter. Le Val Terby a encore le mot: bortxülē. Guélat donne boltxülē. (Cf. A, v. 116, note 64).

⁷²) Le mot, cité au Gloss. A, est écrit: graingnat; les textes A 123 et B 177 ont grangnat. Serait inconnu sans le Glossaire.

Vous deviez bien savoir que le Seigneur a dit: Combien étroite est la porte qui mène à la vie. Saint Pierre tout d'un coup lui ferme la porte au nez, Disant: Dame du monde allez vous promener!

165. Ho ho! (se) pensa-t-elle, voilà une vilaine affaire!

Elle gratte ses oreilles: Ah! Dieu, que veux-je faire?

Elle va, elle vient, trépigne, ses pieds s'embarrassent;

Dans son panier de cercles ils s'enchevêtrent.

En voulant se déprendre, [elle] va glisser d'un talon,

170. Et s'en va culbutant au palais de Pluton.

Les damnés tremblaient, faisaient (la) vilaine figure; Ils croyaient (être) que c'était encore quelque chaudière neuve Ou une grosse cuve pour les tous saler Comme des bandes de lard; [ils] étaient tout désolés.

- 175. Un diable, la voyant, se mit à gonfler;
 Il était si en colère qu'il manqua d'en crever.
 Il levait le groin, il lui faisait la moue,
 Des oreilles de travers: Que cherche ici cette sotte?
 Il ne fallait plus qu'elle pour nous mettre en besogne!
- 180. Le diable détruise une telle carogne!

 Que venez-vous chercher dans ces prisons si profondes!

 Vous feriez cent fois mieux de demeurer au monde.

 Nous sommes ici l'un sur l'autre, serrés comme des harengs;

 Où mettrons-nous vos larges habillements?
- 185. Retournez sur la terre: avec vos artifices, Vous peuplerez l'enfer plus que toutes nos malices.

(A suivre.)

 $^{^{73}}$) Le ms. A 123 a fazai, faute de copie pour faizai. Il faut lire ici l'imparfait : $y\ddot{u}v\bar{e}$, $f\check{e}z\bar{e}$, et corriger la traduction que j'ai donnée A 123 : $y\ddot{u}v\check{e}$, $f\check{e}z\check{e}$, passé défini ; c'est une erreur à rectifier.

⁷⁴⁾ Il faut traduire ici par le futur mettrons et non par le conditionnel prés. mettrions, comme M. X. Kohler (Koh. 184); le ms. a botterain et non botterin.

⁷⁵) Ici évidemment il y a une faute de copie pour nos malices (Cf. Biz. 148, A 132).